

PROJET CULTUREL

PLAN DU DOCUMENT

I-CONTEXTE	p 3
HISTORIQUE	p 4
ETATS DES LIEUX	p 4
<i>Des partenariats</i>	
<i>Des projets internes</i>	
II-ORIENTATIONS	p 6
FINALITE	p 6
OBJECTIFS	p 6
III-PUBLICS	p 7
LES PUBLICS	p 7
LES NON PUBLICS	p 7
LES MODALITES D'INTERVENTION	p 7
IV-ESPACES	p 9
LES ESPACES INTERNES	p 9
LES ESPACES EXTERNES	p 9
V-ACTEURS	p 11
VI-EVALUATION	p 12

I. CONTEXTE

HISTORIQUE

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une option culturelle présente dès la création de l'association, en 1986. En effet, les rapports d'activité annuels et les différents supports de communication de l'association témoignent d'une volonté constante d'intégrer un axe culturel dans les actions développées par la Maison de quartier. Ces documents mentionnent notamment :

Des activités de pratiques culturelles et artistiques, nombreuses et relevant de champs variés : danse, théâtre, beaux arts, musique, chant, écriture, cultures urbaines,

L'organisation régulière de temps forts culturels,

Un volet culturel présent dans le projet éducatif enfance-jeunesse : ateliers de pratiques artistiques, participations à des spectacles et manifestations culturels locaux, actions culturelles accompagnés par des artistes.

Le projet associatif de 2004 apporte à l'action culturelle des éléments supplémentaires :

Les activités socioculturelles de l'association, dont les activités culturelles, sont envisagées comme des supports de constructions collectives et de relations entre les adhérents et non comme une fin en soi,

Un nouvel axe de développement est envisagé à savoir l'organisation de temps de débats sur des faits de société.

Les nouveaux locaux dont l'association prend possession en 2007 offrent de réelles opportunités pour concrétiser ces choix (locaux spacieux, rassemblement des adhérents en un seul lieu) mais les moyens humains sont insuffisants pour soutenir cette dynamique. L'association se questionne sur la création d'un poste de développement culturel.

Les retombées positives des projets culturels créés durant la saison suivante par une animatrice stagiaire confortent la pertinence d'un tel poste et permettent d'en dessiner les contours pour qu'il soit en phase avec la démarche participative voulue par le projet associatif.

Le poste est effectivement créé en octobre 2008, d'abord en contrat à durée déterminée de neuf mois puis à durée indéterminée. Sa mission principale est la suivante :

« L'animateur (trice) de développement culturel impulse une démarche de mobilisation et de participation permanente des adhérents de l'équipement et des habitants du quartier, en étant à l'écoute des attentes et en prenant appui sur les projets portés par les adhérents, les habitants, l'association ou des partenaires locaux. Dans le cadre du projet associatif, il (elle) est force de proposition pour l'élaboration et la mise en oeuvre du projet culturel de l'association ».

Après deux années de développement et d'expérimentation en tous genres (présentés dans le point suivant), l'assemblée générale de 2010 vote la proposition de rédaction d'un projet culturel dans le but de garantir la cohérence d'ensemble des actions mises en place et leur adéquation avec le projet associatif.

Une commission composée de bénévoles et salariés de l'association se charge de ce travail.

ETATS DES LIEUX

Des partenariats :

- dans l'accueil d'évènements audiovisuels implantés sur les places et dans les parcs de Lambézellec (Côté Ouest, collectif « Ciné à Lambé »...)
- dans l'accueil de spectacles dans le cadre de festivals (Maison du Théâtre, Compagnie des Contemporains, ADAO - Association de Développement des Arts de l'Oralité...)
- dans l'accueil d'expositions (CAPAB - Collectif Armoriciens des Photographes Amateurs Brestois, Réseau des Bibliothèques Municipales Brestoises...)
- dans la participation à des rencontres amateurs finistériennes (commission chorale, danse et théâtre de la Ligue de l'Enseignement-FOL 29)
- dans la participation à des évènements fédérateurs d'envergure brestoise (Renc'arts Hip-Hop...)

Tous ces partenariats sont accompagnés d'actions culturelles auprès de nos publics (ateliers de jonglage, marionnette et voix, écriture d'un conte, mise à disposition de fonds documentaires...).

Des projets internes :

- des projets avec les structures du quartier (projet intergénérationnel avec la Maison de retraite de la Source, droits de l'enfant avec les écoles, atelier cirque un midi par semaine à l'école Ferdinand Buisson, participation au forum du collège Pen ar C'hleuz, « Petit lambé deviendra Grand » avec le groupe « petite enfance » du Projet Educatif Local de Lambézellec...)
- des ateliers culturels (activités culturelles proposées à l'année dans la plaquette d'information de l'association, ateliers d'expression corporelle les P'tits loups avec les 3-4 ans du centre de loisirs, sensibilisation au cirque, camp théâtre-cirque pré-ados, tournage de courts-métrages, projet « Expressions sur le net »...)

- la sensibilisation à des cultures diversifiées en tant que spectateurs (dispositif Pass'art, participation aux Vieilles Charrues, programmation de spectacles pour l'Accueil de loisirs sans hébergement...)
- la mise en place d'un thème annuel, source de projets mais aussi d'outil pédagogique (Droits de l'Homme, Environnement...)
- l'animation des lieux de passages favorisant la communication (informations, expositions, impromptus)
- propositions culturelles faites aux habitants isolés, notamment familles monoparentales et personnes âgées dans un souci de mixité sociale (Top dép'arts – mise en place de la billetterie sociale, Jeudi acti'zen et sorties family'air) à travers la commission de réflexion sur les situations d'isolement à Lambézellec « Solid'air ».

La Maison de quartier peut également participer avec les secteurs Enfance et Jeunesse à divers événements de quartier initiés par d'autres associations ou les services de la Ville, toujours dans un souci de transversalité.

II. ORIENTATIONS

FINALITE

Notre société est marquée par des bouleversements dans tous les domaines, politique, économique, social, culturel, technique, qui ont complexifié les rapports humains.

Ces changements ont des impacts positifs indéniables : amélioration des niveaux de vie, liberté d'expression, éducation ouverte à tous, multiculturalisme, etc. Mais ils peuvent également entraîner des conséquences négatives (consommation de masse, comportements individualistes, repli identitaire).

Dans ce contexte, la Maison de quartier réaffirme sa place d'acteur de l'éducation populaire. En ce sens, elle entend jouer un rôle d'éducation et de formation, selon les valeurs de son projet associatif : laïcité, citoyenneté, solidarité, dans une perspective de « Vivre ensemble, égaux et différents ».

La Maison de quartier place le projet culturel au cœur de cette finalité associative. Elle entend ainsi participer à la formation du citoyen et contribuer à l'épanouissement personnel de chacun.

OBJECTIFS

- Encourager et accompagner les pratiques artistiques amateurs.
- Favoriser l'ouverture culturelle par la découverte des lieux et la compréhension des œuvres.
- Valoriser les richesses culturelles et les potentiels individuels dans des projets collectifs favorisant la mixité sociale, culturelle, générationnelle.
- Développer les solidarités de quartier par la création de liens entre les habitants.
- Inciter les habitants à s'impliquer dans des projets collectifs et soutenir les initiatives individuelles ou communes.

III. PUBLICS

La nature des projets pourra changer en fonction des publics ciblés. Il est essentiel que la Maison de quartier porte son attention sur l'ensemble de ses adhérents et des habitants du quartier, enfants et jeunes inclus. En effet, la sensibilisation à la culture se fait dès l'enfance et se construit tout au long de la vie.

LES PUBLICS

- **Les adhérents pratiquant une activité culturelle** sont déjà intéressés par la culture en y étant sensibilisé en tant qu'acteur, voire spectateur au sein de la structure. Cependant il est essentiel de ne pas enfermer ces pratiquants dans une discipline, celle qu'ils développent. Les croisements entre adhérents à travers des spectacles ou des rencontres sont importants.
- **Les adhérents, pratiquant une activité socioculturelle** ou fréquentant un accueil de loisirs où l'expression artistique et l'ouverture culturelle n'apparaît pas évidente forment aussi un public. En effet, par sa fréquentation du lieu, ce public est potentiellement intéressé par les projets culturels. Il est donc nécessaire de lui proposer de participer, voire de l'associer à la construction de ces projets.
- **Les usagers** qui représentent des visiteurs occasionnels en participant aux évènements et activités ponctuelles (cinéma de plein air, vernissage d'une exposition, spectacle accueilli...) ne sont pas des adhérents, mais le projet culturel proposé et défendu par la Maison de quartier les intéresse.

LES NON PUBLICS

- Des habitants du quartier ne fréquentent pas la structure par non identification du lieu et manque d'intérêt pour les activités qu'elle propose.
- Des habitants ne sont pas intéressés par la culture ou sont restreints par des freins (financiers, sociaux, culturels...) à une ouverture et découverte.

Ces publics sont une priorité dans les actions de la Maison de quartier. Cependant une mixité de l'ensemble des publics dans l'ensemble des projets est à favoriser, afin d'éviter toute stigmatisation.

LES MODALITES D'INTERVENTION

Maintenir une offre d'activités culturelles pour tous les âges, dans des domaines diversifiés et accessibles au plus grand nombre.

- **Initier des projets collectifs :**

Autour de notions de partage, d'échanges, de construction et de mise en avant de l'imagination, la Maison de quartier souhaite favoriser l'action collective pour permettre à chacun de se construire par le biais de projets communs.

Par ailleurs, il est essentiel que les animateurs et bénévoles gardent une attention sur les envies et initiatives des habitants, afin de les soutenir dans leurs démarches.

- **Permettre la rencontre avec des artistes et des œuvres :**

La Maison de quartier souhaite par l'accueil d'artistes et d'œuvres, sensibiliser et associer les partenaires, les bénévoles, les adhérents et les habitants dans des actions culturelles. La volonté première est de faciliter au plus grand nombre l'accès, en réduisant les obstacles et en proposant un accompagnement.

- **Maintenir une offre d'activités culturelles dans des domaines diversifiés pour tous les âges, ouvertes au plus grand nombre :**

Au sein de ces activités socioculturelles, la Maison de quartier propose un grand nombre d'activités culturelles (danse, arts plastiques, loisirs créatifs, musique et théâtre...) qu'elle souhaite continuer à développer (cirque, culture scientifique pour exemples). Des croisements sur des projets communs entre ces pratiques sont par ailleurs possibles et enrichissants.

- **Encourager les pratiques culturelles :**

En valorisant et en accompagnant les envies, les projets, les talents des adhérents, des habitants, la Maison de quartier souhaite, à travers la pratique, permettre l'enrichissement des connaissances personnelles et la découverte d'expressions culturelles.

IV. ESPACES

Le projet culturel prend appui sur un principe de partage entre toutes les activités de la Maison de quartier. Dès lors, l'action culturelle se déploie dans tous les lieux susceptibles de créer du lien entre les gens.

Ces lieux se situent « dans » mais aussi « hors » les murs de l'équipement.

LES ESPACES INTERNES

Tous les espaces de la Maison de quartier étant mutualisés, l'action culturelle ne bénéficie d'aucun lieu réservé.

Cependant, certaines salles ont été conçues dans la perspective d'y accueillir des activités culturelles : salles équipées pour la danse ou les arts plastiques, salles de musique insonorisées, salle polyvalente.

Par ailleurs, les lieux d'accueil et de circulation permettent de transmettre des informations, écrites ou orales, d'accueillir des expositions et de valoriser des créations internes. Les circulations sont aussi des espaces privilégiés pour « aller vers » les publics en leur proposant de s'associer aux projets.

Enfin, la Maison de quartier dispose d'espaces extérieurs originaux pouvant être exploités au profit de l'action culturelle : le parvis, scène naturelle donnant sur la rue ou encore le patio dont l'intimité se prête bien à certains types de projets.

LES ESPACES EXTERNES

- **Les espaces culturels brestois**

La Maison du Théâtre et la médiathèque de Lambézellec, présents sur le quartier sont des endroits proches. Il est important de montrer aux habitants que l'ensemble des structures culturelles n'est pas concentré en centre-ville.

Le Quartz, la Carène, le Vauban et le Fourneau sont des lieux de diffusion de spectacles. La visite de ces structures permet de désacraliser le rapport à l'art. Tout comme il est possible de visiter le musée des Beaux Arts, la Maison de la Fontaine, la Passerelle, le Centre d'Art Photographique.

D'autres lieux forts de propositions culturelles peuvent être découverts en fonction des projets (Océanopolis, Parc des expositions de la Penfeld, Bibliothèques Municipales de Brest...). Les cinémas permettent une visite des lieux ou une discussion sur le film pour prolonger la séance.

A Brest, dans la communauté urbaine, comme dans le Finistère, il existe de nombreux espaces culturels qui emploient des médiateurs dont le travail est d'accueillir les nouveaux publics et de construire des projets avec les structures de quartier. Ces collaborations sont à privilégier.

- **Les lieux à investir**

De nombreux lieux du quartier (Bois de la brasserie, parcs, places, quartier HLM, rues...) peuvent accueillir des projets culturels. Sans les déranger dans leur intimité, il est important d'aller au plus près des habitants et de leur proposer des projets non dénués de sens. En allant à la rencontre des habitants, dans des lieux neutres et publics, la Maison de quartier s'engage à sensibiliser et construire des projets pour et avec les habitants.

En investissant l'espace public, la Maison de quartier souhaite confronter les habitants dans leur quotidien par des propositions culturelles inattendues.

V. ACTEURS

Le projet culturel est mis en œuvre par un ensemble d'acteurs dont les contributions sont complémentaires :

- **L'animateur (trice) de développement culturel** joue un rôle essentiel pour accompagner la dynamique du projet culturel. Cependant, le projet ne peut reposer uniquement sur le secteur culturel mais nécessite au contraire d'être porté par l'ensemble des salariés, tous secteurs confondus. Il en va de la variété et de l'originalité des propositions d'actions.
- **Les bénévoles** peuvent s'impliquer ponctuellement ou plus régulièrement. Outre leur participation concrète dans les actions, ils représentent une ouverture précieuse pour le projet. Ils apportent des idées et contribuent à élargir le projet vers de nouveaux horizons.
- **Les habitants** peuvent aussi être porteurs d'idées et devenir force de propositions. Dans ce cas, la Maison de quartier se situe plutôt dans l'accompagnement de projets ou la mise en valeur d'initiatives d'habitants du quartier (métiers, passions). Inciter, favoriser seront ici les mots clés. Il conviendra toutefois de vérifier que les actions accompagnées soient conformes aux valeurs de l'association et que les moyens humains disponibles permettent cet accompagnement.
- **Les partenaires** contribuent au projet par leur apport humain, financier ou technique :

Les partenariats culturels et artistiques apportent conseils, savoirs faire ou moyens matériels. Les projets sont ainsi valorisés par une meilleure visibilité externe et une mise en réseau des acteurs.

En outre, il apparaît intéressant d'exploiter la proximité géographique avec la Médiathèque et la Maison du théâtre, en développant avec ces équipements des partenariats privilégiés tournés plus particulièrement vers les publics non avertis.

Les partenariats socioculturels permettent de mutualiser les dynamiques et les moyens de chaque structure au profit de projets de territoire. Ils donnent plus de force et de crédibilité aux actions mises en place et enrichissent la réflexion des partenaires. Ils favorisent également la mixité entre les populations des micros quartiers concernés.

Les partenariats sociaux sont un relais auprès des publics les plus éloignés de notre structure. Ils apportent des clés de compréhension sur des situations particulières en participant aux réflexions.

VI. EVALUATION

- **Pourquoi évaluer ?**

Pour ajuster au mieux le projet culturel au projet associatif et les actions développées au projet culturel.

Pour améliorer la connaissance des différentes activités (recueil de données quantitatives et qualitatives).

Pour faciliter l'échange, la collaboration avec les animateurs des différents secteurs d'activité et mesurer l'adéquation entre le contenu des activités et l'association.

Pour mesurer les écarts entre prévisionnel et réalisé : quantitatif et qualitatif.

Pour apprécier l'ancrage avec les partenaires et s'interroger sur d'autres collaborations possibles.

- **Quels éléments évaluer ?**

Les publics accueillis

L'implication du public dans la construction des projets

Les activités proposées et les actions mises en place

La diversité des lieux et des partenariats

L'impact des projets sur les habitants et la vie de quartier

- **Qui évalue ?**

Une commission composée de salariés de l'association en charge de l'action culturelle et de membres du conseil d'administration.

La commission s'appuiera sur les bilans ponctuels réalisés après chaque action.

- **Quand évaluer ?**

L'évaluation se fait tout au long de l'année, dans une relation d'échanges entre professionnels et membres du conseil d'administration. La préparation des rapports d'Assemblée Générale permet un temps d'évaluation plus globale du projet, qui sera validé par le conseil d'administration.